



PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des territoires
et de la mer Somme

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Modifiant l'arrêté préfectoral du 10 mars 2016 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeur.

Le Préfet de la Somme
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

- VU le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.271-4 et L.271-5 ;
- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L. 125-5, R. 125-23 à R. 125-27 et R. 563-1 à R. 563-8 ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret du 2 juillet 2012 portant nomination de M. Jean-Charles GERAY, Secrétaire général de la préfecture de la Somme ;
- VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Philippe DE MESTER, Préfet de la Somme ;
- VU l'arrêté préfectoral du 12 décembre 2001 approuvant le plan prévention des risques naturels pour la commune de Ault ;
- VU l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2005 prescrivant le plan de prévention des risques du Canton de Conty ;
- VU l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2005 prescrivant le plan de prévention des risques pour la commune de Curly ;
- VU l'arrêté préfectoral du 26 juin 2006 approuvant le plan prévention des risques naturels pour la commune de Montdidier ;
- VU l'arrêté préfectoral du 12 juin 2008 approuvant le plan prévention des risques naturels pour 43 communes de l'arrondissement de Montdidier ;
- VU l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2008 approuvant le plan de prévention des risques naturels pour 4 communes du canton de Chaulnes et Bray-sur-Somme ;
- VU l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2008 approuvant le plan de prévention des risques naturels pour la commune de Mesnil-Martinsart ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 avril 2011 classifiant 14 communes en zone de sismicité 2 (faible) ;

VU l'arrêté préfectoral du 2 août 2012 approuvant le plan de prévention des risques pour 118 communes de la vallée de la Somme et de ses affluents ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 août 2012 prescrivant le plan de prévention des risques du Canton de Rue ;

VU l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2013 approuvant le plan de prévention des risques technologiques pour les communes de Nesle et Mesnil-Saint-Nicaise ;

VU l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2015 approuvant le plan de prévention des risques littoraux liés au recul du trait de cote dit « Falaises Picardes » ;

VU l'arrêté préfectoral n°02 du 1^{er} février 2016 modifié fixant la liste des communes dans lesquelles l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur l'existence de risques naturels et technologiques majeurs, est obligatoire ;

VU l'arrêté préfectoral du 10 juin 2016 approuvant le plan de prévention des risques naturels de submersion marine et d'érosion littorale Marquenterre - Baie de Somme ;

VU l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2016 approuvant le plan de prévention des risques technologiques des communes d'Amiens et Argoeuves ;

VU l'arrêté préfectoral du 20 mars 2017 approuvant le plan de prévention des risques des Bas Champs du sud de la Baie de Somme ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 17 janvier 2018 accordant délégation de signature à M. Jean-Charles GERAY, Secrétaire général de la préfecture de la Somme ;

VU l'arrêté interdépartemental du 13 février 2018 approuvant le plan de prévention des risques de la basse vallée de la Bresle ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture de la Somme ;

ARRÊTÉ

Article 1 : L'obligation d'information prévue aux I et II de l'article L.125-5 du Code de l'Environnement s'applique dans chacune des communes dont la liste est fixée en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Une copie du présent arrêté, accompagnée de la liste des communes concernées par un risque naturel et technologique, est adressée aux maires des communes concernées par la présente modification et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté et son annexe seront affichés dans les mairies de ces communes et publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Somme, accessible sur son site Internet (<http://www.somme.gouv.fr/>), sous-rubrique « recueil des actes administratifs du département de la Somme ».

La mention de l'arrêté ainsi que ses modalités de consultation seront insérées dans un journal diffusé dans le département.

Article 3 : L'obligation d'information prévue au IV de l'article L125-5 du code de l'environnement, s'applique pour chacune des communes pour lesquelles un plan de prévention des risques naturels ou technologiques est prescrit ou approuvé, ainsi que les communes situées en zone de sismicité faible.

En application de l'article L.125-2 ou de l'article L.145-2 du code des assurances, le vendeur ou bailleur est tenu d'informer par écrit l'acquéreur de tout bien ayant fait l'objet d'un arrêté portant constatation de l'état de reconnaissance de catastrophe naturelle. Cette liste est consultable sur le site des services de l'État dans la Somme (<http://www.somme.gouv.fr/>).

Article 4 : le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 2006 susvisé.

Article 5 : Le Secrétaire général de la préfecture de la Somme, le Sous-Préfet d'Abbeville et Sous-Préfet de Montdidier -Péronne par intérim, le Directeur départemental des territoires et de la mer et les Maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens, le

6 MAI 2018

Pour le préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Jean-Charles GERAY

Le Préfet,



Annexe à l'arrêté préfectoral en date du ...
 Relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers
 Sur les risques naturels et technologiques majeurs

**Liste des communes où s'applique l'obligation d'annexer un état des risques
 Naturels et technologiques à tout contrat de vente ou de location**

Communes	PPR Naturel approuvé	Aléas PPRN Approuvé	Nom PPR Naturel Prescrit	Aléas PPRN Prescrit	PPR Technologique Approuvé	Aléas PPRN approuvé	Zone De Sismicité
ABBEVILLE	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
AILLY-SUR-SOMME	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
AIZECOURT-LE-BAS							faible
ALBERT	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
ALLAINES	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
AMIENS	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
ANDECHY	ppr arrondissement montdidier	Mvt			PPRT Amiens Nord	Tx, Th, Su	très faible
ARGOEUVES	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In			PPRT Amiens Nord	Tx, Th, Su	très faible
ARMANCOURT	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
AUBIGNY	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
AULT	PPR des Bas Champs du sud de la Baie de Somme	SM, Er					très faible
AUTHUILLE	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
AVELUY	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BACQUEL-SUR-SELLE	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BAILLEUL	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BARLEUX	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BEAUCOURT-SUR-L'ANCRE	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BEAUMONT-HAMEL	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BECORDEL-BECOURT	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BELLOY-SUR-SOMME	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BEUVRAINES	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
BIACHES	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BLANGY-TRONVILLE	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BOISMONT	PPR du Marquenterre - Baie de Somme	SM, Er					très faible
BONNAY	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BOUCHOIR	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
BOUCHON	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BOURDON	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BOVES	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BRAY-LES-MAREUIL	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BRAY-SUR-SOMME	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BREILLY	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BRUTELLES	PPR des Bas Champs	SM, Er					très faible
BUIRE-SUR-L'ANCRE	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
BUSSY-LES-DAOURS	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
CAGNY	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
CAHON	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
CAMBRON	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
CAMON	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
CAPPY	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
CARREPUIS	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
CAYEUX-SUR-MER	PPR des Bas Champs du sud de la Baie de Somme	SM, Er					très faible

Communes	PPR Naturel approuvé	Aléas PPRN Approuvé	Nom PPR Naturel Prescrit	Aléas PPRN Prescrit	PPR Technologique Approuvé	Aléas PPRT approuvé	Zone De Sismicité
CERISY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
CHAMPIEN	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
CHILLY	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
CHIPILLY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
CHUIGNES	PPRI des cantons de chaulnes et bray sur somme	In					très faible
CHUIGNOLLES	PPRI des cantons de chaulnes et bray sur somme	In					très faible
CLERY-SUR-SOMME	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
COCQUEREL	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
CONDE-FOLIE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
CORBIE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
COTTENCHY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
CREMERY	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
CROUY-SAINT-PIERRE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
CURLU			PPRI de curiu	In			très faible
DAMERY	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
DANCOURT-POPINCOURT	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
DACURS	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
DERNANCOURT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
DOINGT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
DOMMARTIN	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
DREUIL-LES-AMIENS	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
EAUCOURT-SUR-SOMME	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
ECLUSIER-VAUX	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
EPAGNE-EPAGNETTE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
EPEHY							faible
EQUANCOURT							faible
ERCHES	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
ERONDELLE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
ETALON	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
ETELFAY	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
ETINEHEM	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
ETRICOURT-MANANCOURT							faible
FAVEROLLES	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
FAVIERES	PPR du Marquenterre – Baie de Somme	SM, Er					très faible
FESCAMPS	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
FEUILLERES	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
FINS							faible
FLIXECOURT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
FOLIES	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
FONCHES-FONCHETTE	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
FONTAINE-LES-CAPPY	PPRI des cantons de chaulnes et bray sur somme	In					très faible
FONTAINE-SUR-SOMME	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
FORT-MAHON-PLAGE	PPR du Marquenterre – Baie de Somme	SM, Er					très faible
FOSSEMANANT			PPRI du canton de conty	In			très faible
FOUENCAMPS	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
FOUILLOY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
FOUQUESCOURT	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
FRANSART	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
FRESNOY-LES-ROYE	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible

Communes	PPR Naturel approuvé	Aléas PPRN Approuvé	Nom PPR Naturel Prescrit	Aléas PPRN Prescrit	PPR Technologique Approuvé	Aléas PPRT approuvé	Zone De Sismicité
FRISE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					
GLISY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
GOYENCOURT	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
GRAND-LAVERGNIERS	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
GRANDCOURT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
GRIVILLERS	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
GRUNY	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
GUYENCOURT-SAULCOURT							faible
GUYENCOURT-SUR-NOYE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
HAILLES	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
HALLU	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
HAMELET	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
HANGEST-SUR-SOMME	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
HATTENCOURT	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
HEILLY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
HEM-MONACU	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
HEUDICOURT							faible
HUCHENNEVILLE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
IRLES	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
L'ECHELLE-SAINT-AURIN	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
L'ETOILE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LA CHAUSSEE-TIRANCOURT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LA CHAVATTE	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
LA NEUVILLE-LES-BRAY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LABOISSIERE-EN-SANTERRE	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
LAMOTTE-BREBIERE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LANCHERES	PPR des Bas Champs du sud de la Baie de Somme	SM, Er					très faible
LAUCOURT	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
LE CROTOY	PPR du Marquenterre - Baie de Somme	SM, Er					très faible
LE HAMEL	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LE MESGE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LIANCOURT-FOSSE	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
LIERAMONT							faible
LIERCOURT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LIMEUX	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LOEUILLY			PPRI du canton de conty	In			très faible
LONG	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LONGPRE-LES-CORPS-SAINTS	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
LONGUEAU	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
MAREUIL-CAUBERT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
MARQUIVILLERS	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
MAUCOURT	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
MEALTE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
MEHARICOURT	ppr arrondissement montidier	Mvt					très faible
MERICOURT-L'ABBE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
MERICOURT-SUR-SOMME	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
MERS-LES-BAINS	PPR de la basse vallee de la Bresle	SM, Er, In					très faible
MESNIL-EN-ARROUAISE							faible
MESNIL-MARTINSART	PPRI de mesnil marinsart	In					très faible

Communes	PPR Naturel approuvé	Aléas PPRN Approuvé	Nom PPR Naturel Prescrit	Aléas PPRN Prescrit	PPR Technologique Approuvé	Aléas PPR approuvé	Zone De Sismicité
MESNIL-SAINT-NICAISE					PPRT de Mesnil Saint Nicaise	Tx, Th, Su	très faible
MIRAUMONT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
MOLLIENS-DREUIL	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
MONS-BOUBERT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
MONTDIDIER	PPR montdidier	Mvt					très faible
MORCOURT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
NAMPONT			PPRI basse vallee de l Authie	In, Mvt			très faible
NAMPTY			PPRI du canton de conty	In			très faible
NESLE					PPRT de Mesnil Saint Nicaise	Tx, Th, Su	très faible
NEUVILLE-LES-LOEUILLY			PPRI du canton de conty	In			très faible
NOYELLES-SUR-MER	PPR du Marquenterre – Baie de Somme	SM, Er					très faible
NURLU							faible
OISSY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
PARVILLERS-LE-QUESNOY	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
PENDE	PPR des Bas Champs du sud de la Baie de Somme	SM, Er					très faible
PERONNE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
PICOUIGNY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
PIENNES-ONVILLERS	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
PLACHY-BUYON	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
PONT-DE-METZ	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
PONT-NOYELLES	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
PONT-REMY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
PONTHOILE	PPR du Marquenterre – Baie de Somme	SM, Er					très faible
PROUZEL			PPRI du canton de conty	In			très faible
PROYART	PPRI des cantons de chaulnes et Bray sur somme	In					très faible
PUNCHY	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
QUEND	PPR du Marquenterre – Baie de Somme	SM, Er	PPRI basse vallée de l Authie	In, Mvt			très faible
QUERRIEU	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
REMAUGIES	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
REMIENCOURT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
RIBEMONT-SUR-ANCRE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
RIENCOURT	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
RIVERY	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
RONSSOY							faible
ROUVROY-EN-SANTERRE	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
ROYE	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
RUE	PPR du Marquenterre – Baie de Somme	SM, Er					très faible
SAIGNEVILLE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
SAILLY-LAURETTE	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
SAILLY-LE-SEC	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
SAINTE-MARD	ppr arrondissement montdidier	Mvt					très faible
SAINT-QUENTIN-EN-TOURMONT	PPR du Marquenterre – Baie de Somme	SM, Er					très faible
SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE-CROIX-AU-BAILLY	PPR Falaises picardes	Er					très faible
SAINT-SAUVEUR	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
SAINT-VAUVEUR	PPR des Bas Champs du sud de la Baie de Somme	SM, Er					très faible
SALEUX	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
SALOUEL	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible
SOREL							faible
SCUES	ppri de la vallee de la somme et de ses affluents	In					très faible

Communes	PPR Naturel approuvé	Aléas PPRN Approuvé	Nom PPR Naturel Prescrit	Aléas PPRN Prescrit	PPR Technologique Approuvé	Aléas PPRN approuvé	Zone De Sismicité
SUZANNE	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
TEMPLEUX-LE-GUERARD							faible
THEZY-GLIMONT	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
THIEPVAL	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
WILLOUZY	ppri arrondissement montdidier	Mvt					très faible
TREUX	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
VAIRE-SOUS-CORBIE	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
VAUX-SUR-SOMME	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
VECCHEMONT	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
VERS-SUR-SELLES	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
VILLE-SUR-ANCRE	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
VILLERS-FAUCON	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible
VILLERS-LES-ROYE							faible
VILLERS-SUR-AUTHIE	ppri arrondissement montdidier	Mvt					très faible
VRON			PPRI basse vallée de l'Authie	In, Mvt			très faible
WARSY	ppri arrondissement montdidier	Mvt	PPRI basse vallée de l'Authie	In, Mvt			très faible
WOIGNARUE	PPR des Bas Champs du sud de la Baie de Somme	SM, Er					très faible
YZEUX	ppri de la vallée de la somme et de ses affluents	In					très faible

LEGENDE :

- In inondation
- Mvt mouvement de terrain
- SM submersion marine
- Th tectonique
- Su surpression
- Tx toxique
- Er érosion littorale

18 MAI 2018

AMIENS, le

Le Préfet.


 Pour le préfet et par délégation
 Le Secrétaire Général
 Jean-Charles GERAY

